

DELIBERATION N° 056

SUBVENTION_DEFI DES PORTS DE PÊCHE

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 2023 - LA ROCHE SUR YON

Cette année, le défi des ports de pêche aura lieu aux Sables d'Olonne du 22 au 28 mai 2023 et permettra de :

- Réunir le temps d'une régates les mondes de la pêche et de la plaisance,
- Promouvoir les produits de la mer, les métiers et les activités des ports grâce à sa dimension nationale et au relais médiatique.

L'édition de 2012 avait eu lieu sur l'île d'Yeu et la CCI Vendée avait accordé une subvention d'un montant de 7 000€.

L'association revient vers la CCI Vendée pour cette nouvelle édition afin d'obtenir une subvention d'un montant de 7 000€ pour permettre d'organiser au mieux cet événement.

Avis favorable des membres du bureau.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le versement d'une subvention pour l'organisation du défi des ports de pêche du 22 au 28 mai 2023 pour un montant de 7 000 €.

Résultat du vote de l'assemblée

Quorum : 19
Votants : 19
Votes "pour" : 19
Votes "contre" : 0
Abstentions : 0

Arnaud RINGEARD
Président de la CCI Vendée

